
Programme de Formation

Les troubles du langage et de l'élocution : comment accompagner les personnes ?

Les troubles de l'élocution, du langage et plus généralement de la communication affectent en priorité les personnes présentant une paralysie cérébrale, des séquelles neurologiques, un trouble du neurodéveloppement ou une maladie neurodégénérative, pouvant aller jusqu'à l'absence de verbalisation ou d'oralisation.

Une meilleure compréhension du handicap de communication et de ses différentes manifestations peut aider à adopter des attitudes ou des gestes simples favorisant la compréhension de part et d'autre et l'instauration d'un dialogue efficace et adapté. Cette formation vise à l'acquisition de techniques et de conduites permettant une meilleure communication avec les personnes présentant des troubles de la communication.

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Professionnels soignants ou éducatifs impliqués au quotidien dans l'accompagnement de personnes présentant des troubles de l'expression ou de la communication.



Objectifs pédagogiques

- Identifier les fondamentaux de la communication
- Identifier les différents types de trouble de communication et leur origine
- Repérer les postures et compensations adaptées à l'échange, en fonction du type de handicap
- Construire un plan d'action autour de la communication individuelle et/ou collective



Description

Le langage et la communication

- Les fondamentaux de la communication : pourquoi et comment communique-t-on ?
- Les compétences-socles de la communication
- Les modalités de communication : le canal et le code
- Comprendre les différences entre trouble de la communication, trouble du langage, troubles de l'élocution...
- Les principaux facteurs en cause dans les difficultés de communication.
- Education, rééducation ou compensation ?

L'accompagnement des troubles de communication

- Le repérage de ce qui déroute dans le contact avec la personne présentant des troubles d'élocution et de communication.
- Les gestes et postures essentiels à adopter du côté de l'aidant, et les différentes modalités d'accompagnement favorisant l'expression de la personne.
- L'implication de tous les acteurs : personne, professionnels, entourage, partenaires.
- L'aménagement d'un environnement propice à la communication et l'enrichissement du contexte de communication.
- La co-construction avec la personne concernée des outils favorisant la communication

- Une ouverture sur la CAA (Communication alternative améliorée)



Prérequis

aucun



Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr



Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (présentations, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.



Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.



Modalités d'évaluation et de suivi

Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.